



Juillet 2017 - n°07/12

Infos rapides

En mai 2017, la croissance des importations pèse sur l'excédent agro-alimentaire

En mai 2017, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 126 millions d'euros, en baisse de 235 millions d'euros par rapport à mai 2016. Si les exportations sont en hausse (+ 272 millions d'euros sur un an), la progression des importations est plus importante (+ 508 millions d'euros sur un an).

Le solde des échanges de produits agricoles bruts se dégrade par rapport au mois dernier à - 244 millions d'euros et recule de 311 millions d'euros par rapport à mai 2016. Les conséquences défavorables sur les exportations de la mauvaise récolte de céréales de l'été 2016 se cumulent avec une augmentation des importations de produits bruts (principalement de graines oléagineuses).

L'excédent commercial en produits transformés, avec 370 millions d'euros, progresse de 76 millions d'euros sur un an grâce aux échanges avec les pays tiers. Comme le mois précédent, les exportations de vins et de produits alimentaires restent dynamiques.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur

En mai 2017, nouvelle baisse sur un an de l'excédent agroalimentaire français

page 2

Produits agricoles bruts

La hausse des importations accentue les effets de la faiblesse des exportations de céréales

page 3

Produits agricoles transformés

En mai 2017, hausse de l'excédent commercial sur un an

page 4

Sources et définitions

page 5

Pour en savoir plus

page 5



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En mai 2017, nouvelle baisse sur un an de l'excédent agroalimentaire français

En mai 2017, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 126 millions d'euros, soit un recul de 235 millions d'euros par rapport à mai 2016. La progression des exportations sur un an (+ 272 millions d'euros soit + 6 %) ne permet pas de compenser la forte hausse des importations (+ 508 millions d'euros, soit + 11 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 276 millions d'euros, en baisse de 102 millions d'euros par rapport à mai 2016. Les importations se sont accrues de 208 millions d'euros sur un an (+ 16 %). Cette progression concerne aussi bien les produits bruts (+ 96 millions d'euros), notamment les graines oléagineuses, que les produits transformés (+ 112 millions d'euros) avec les produits alimentaires et les préparations à base de poissons. Parallèlement, les exportations augmentent (+ 6 % soit + 106 millions d'euros) mais pas suffisamment pour annuler la hausse des importations. Si les ventes de produits transformés enregistrent de bons résultats (+ 310 millions d'euros) avec, en premier lieu, les boissons (+ 168 millions d'euros) et plus particuliè-

rement les vins et alcools, ce n'est pas le cas des produits bruts (- 203 millions d'euros sur un an) du fait de la chute des ventes de céréales (- 197 millions d'euros et - 1,3 million de tonnes sur un an). Le déficit commercial en produits bruts se creuse ainsi de 300 millions sur un an, tandis que l'excédent des échanges de produits transformés progresse de 198 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde des échanges enregistre un déficit de 150 millions d'euros, qui se creuse de 133 millions d'euros par rapport à mai 2016. Cette dégradation résulte de la hausse des importations (+ 299 millions d'euros soit + 10 %) qui fait plus que compenser la progression des exportations (+ 166 millions d'euros sur un an soit + 5 %). Cette croissance des importations concerne en quasi-totalité les produits transformés, au premier rang desquels les produits laitiers (+ 84 millions d'euros sur un an) mais aussi les viandes (+ 49 millions d'euros).

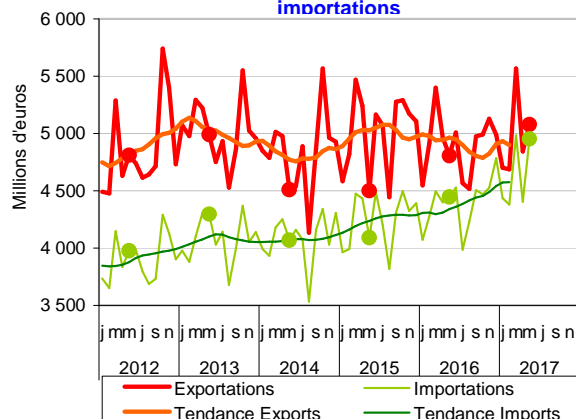
Les indicateurs

Produits CPF2	Mai						Cumul 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
UE												
Produits bruts	684	697	855	856	171	160	3 127	3 337	4 753	4 619	1 627	1 281
Produits transformés	2 421	2 708	2 233	2 398	-188	-310	11 815	12 406	10 839	11 236	-975	-1 169
AGROALIMENTAIRE	3 105	3 404	3 088	3 254	-17	-150	14 941	15 743	15 593	15 855	651	112
Pays tiers												
Produits bruts	567	663	462	259	-104	-404	2 915	3 293	2 387	1 514	-527	-1 779
Produits transformés	773	885	1 255	1 565	482	680	3 833	4 118	6 646	7 506	2 813	3 388
AGROALIMENTAIRE	1 340	1 548	1 718	1 824	378	276	6 747	7 411	9 033	9 020	2 286	1 609
Monde												
Produits bruts	1 251	1 360	1 318	1 115	67	-244	6 041	6 630	7 141	6 133	1 100	-497
Produits transformés	3 194	3 593	3 488	3 963	294	370	15 648	16 524	17 485	18 742	1 837	2 218
AGROALIMENTAIRE	4 445	4 952	4 806	5 078	361	126	21 689	23 154	24 626	24 875	2 937	1 721

Source: Douanes/SSP

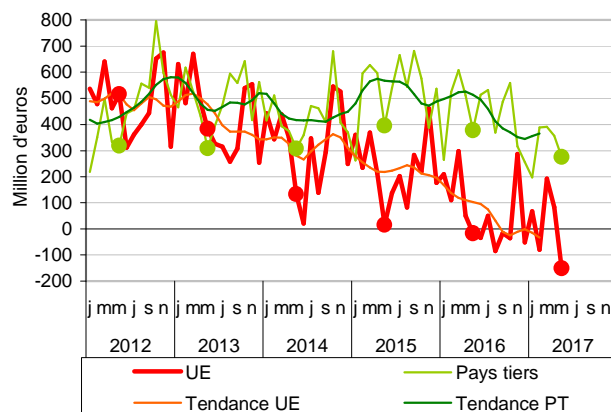
Mises en perspective

En mai 2017, hausse des échanges sur un an mais progression plus marquée des importations



Source: Douanes - CPF 2015

En mai 2017, le solde des échanges se dégrade sur un an avec l'UE et les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

La hausse des importations accentue les effets de la faiblesse des exportations de céréales

En mai 2017, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est déficitaire (- 244 millions d'euros), et en net recul sur un an (- 311 millions d'euros par rapport à mai 2016). Cette baisse reflète, comme les mois précédents, la dégradation du solde des échanges avec l'UE mais surtout avec les pays tiers (- 300 millions d'euros). Les **exportations** (1,1 milliard d'euros) se réduisent de 202 millions d'euros (- 15 % par rapport à mai 2016). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations reculer de 186 millions d'euros sur un an. En particulier, les volumes exportés diminuent de 1,1 Mt pour le blé tendre (no-

tamment à destination du Maroc et de l'Algérie) et de 0,2 Mt pour le maïs suite aux mauvaises récoltes de 2016.

Les **importations** (près de 1,3 milliard d'euros) sont en hausse de 109 millions d'euros (+ 9 % par rapport à mai 2016), portées par les achats d'oléoprotéagineux et plus particulièrement de graines de colza (+ 48 millions d'euros) notamment en provenance d'Australie et du Canada. Les achats de pastèques et de melons progressent également (+ 21 millions d'euros) principalement en provenance du Maroc.

Les indicateurs

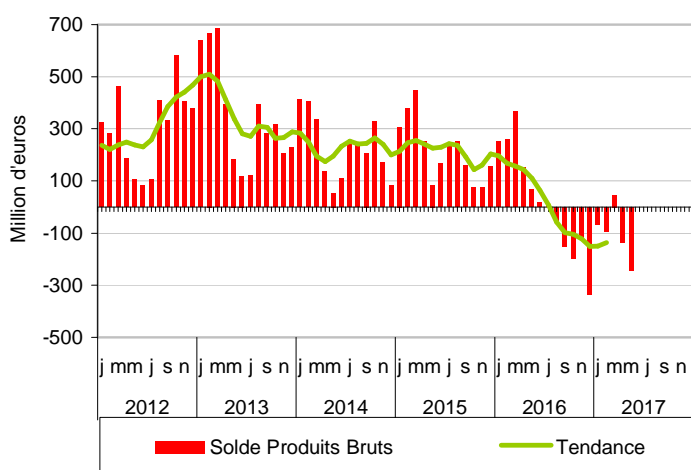
Produits CPF4	Mai						Cumul 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
PRODUITS BRUTS	1 251	1 360	1 318	1 115	67	-244	6 041	6 630	7 141	6 133	1 100	-497
Agriculture et élevage	1 091	1 193	1 237	1 034	146	-158	5 286	5 835	6 732	5 711	1 446	-124
Céréales, légum., oléagi.	137	168	700	481	563	312	691	826	3 865	2 714	3 175	1 889
Céréales n. c. riz	36	29	581	396	545	366	154	218	3 262	2 146	3 108	1 928
Oléoprotéagineux	100	138	118	85	18	-53	534	606	600	567	66	-39
Légumes, fleurs, plantes	333	349	220	200	-113	-149	1 595	1 790	1 206	1 294	-388	-497
Légumes	272	291	189	177	-83	-115	1 337	1 543	1 065	1 163	-271	-380
Prod. cult. permanentes	575	630	147	159	-428	-470	2 781	2 999	774	794	-2 007	-2 205
Fruits	386	405	121	120	-265	-285	1 795	1 873	615	610	-1 181	-1 262
Café, cacao, thé	77	84	2	2	-75	-81	425	405	9	14	-416	-390
Animaux vifs, œufs, miel	47	46	170	195	124	149	220	220	886	909	666	689
Bovins	3	3	99	117	96	114	16	13	571	596	555	583
Produits sylvicoles	25	23	36	39	11	16	110	108	181	189	70	81
Pêche et aquaculture	135	144	45	42	-90	-102	645	688	228	233	-417	-455

million d'euros

Source: Douanes/SSP

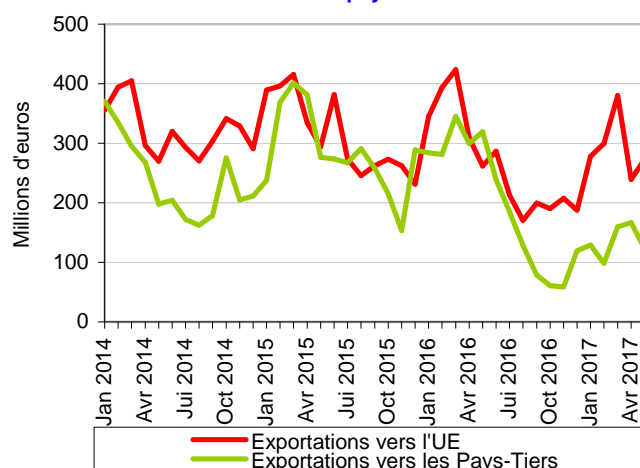
Mises en perspective

En mai 2017, les échanges de produits agricoles bruts restent déficitaires



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, repli des exportations de céréales marquée vers les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En mai 2017, hausse de l'excédent commercial sur un an

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 370 millions d'euros en mai 2017 (+ 76 millions d'euros sur un an). L'aggravation du déficit commercial avec l'UE est plus que compensé par la hausse de l'excédent avec les pays tiers (respectivement - 122 millions d'euros et + 198 millions d'euros sur un an). Les **exportations** (un peu moins de 4 milliards d'euros) progressent de 475 millions d'euros sur un an (+ 14 %). Les ventes de vins et Champagne et celles de boissons alcooliques distillées gagnent ainsi respectivement 19 % (+ 117 millions d'euros sur un an) et 30 % (+ 80 millions d'euros). Dans le sillage des mois précédents,

les ventes vers les Etats-Unis restent dynamiques, tout comme celles vers l'Asie (Chine, Singapour). Les produits alimentaires voient aussi leurs expéditions augmenter de 19 % (+ 120 millions d'euros) notamment en café et thé transformés et en aliments diététiques. Parallèlement, la valeur des **importations** (3,6 milliards d'euros) progresse de 399 millions d'euros sur un an (+12 %). Cette hausse concerne surtout les produits laitiers (+ 91 millions d'euros) à travers le beurre et les pâtes à tartiner laitières, les produits alimentaires (+ 71 millions d'euros) essentiellement en café et thé transformés et les viandes (+ 50 millions d'euros sur un an).

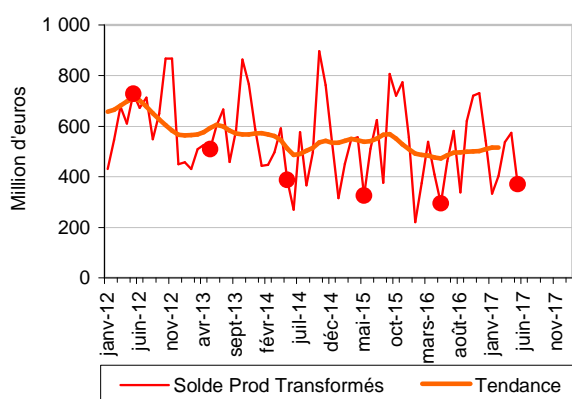
Les indicateurs

Produits CPF4	Mai						Cumul 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
IAA, TABACS	3 194	3 593	3 488	3 963	294	370	15 648	16 524	17 485	18 742	1 837	2 218
Viandes, prod. de l'abattage	438	489	340	368	-98	-121	2 138	2 197	1 731	1 780	-407	-417
<i>Viande bovine</i>	100	107	71	76	-30	-31	487	476	364	360	-123	-116
<i>Viande porcine</i>	51	69	61	69	10	1	260	298	315	328	55	30
<i>Volaille</i>	93	86	60	59	-32	-27	441	414	322	304	-119	-110
Prod. préparés de la pêche	316	364	69	69	-248	-295	1 517	1 658	349	352	-1 168	-1 305
Prod. à base de fruits & lég.	411	448	165	176	-246	-272	1 962	2 089	792	846	-1 170	-1 243
Huiles, tourteaux, corps gras	280	289	113	97	-167	-192	1 419	1 435	520	501	-899	-933
<i>Tourteaux</i>	119	110	7	15	-112	-95	581	583	60	62	-521	-521
Produits laitiers, glaces	267	358	523	590	256	232	1 300	1 531	2 604	2 716	1 304	1 186
<i>Fromages</i>	120	141	238	254	118	114	541	601	1 185	1 213	645	612
Produits des céréales	140	159	214	234	74	74	693	734	1 088	1 111	395	377
Biscuits, pâtisseries, pâtes	185	197	154	168	-32	-28	910	943	741	776	-169	-167
Autres produits alimentaires	635	706	627	748	-8	42	3 231	3 454	3 239	3 631	8	177
<i>Sucre</i>	18	24	86	107	68	83	106	110	406	476	299	367
<i>Chocolat, confiserie</i>	206	221	150	163	-56	-58	1 144	1 220	846	892	-298	-328
Aliments pour animaux	77	87	156	183	79	96	397	428	850	910	453	482
Boissons	288	330	1 108	1 313	820	984	1 338	1 407	5 462	6 035	4 124	4 628
<i>Vins, champagne</i>	55	62	629	746	574	685	290	298	3 002	3 409	2 712	3 111
<i>Eaux de vie, alcools</i>	93	108	269	350	176	241	434	460	1 517	1 665	1 083	1 205
Tabacs	155	166	20	16	-135	-150	744	651	111	83	-633	-568

Source: Douanes/SSP

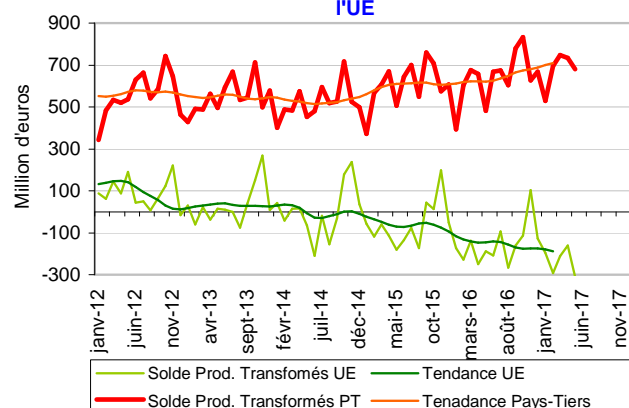
Mises en perspective

Produits transformés : en mai 2017, progression de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en mai 2017, poursuite de la hausse de l'excédent avec les pays-tiers et du déficit avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2017

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)